

PATRIMONIAL.FR

Mon Guide de Souscription

Vous êtes nouveau client Patrimonial.fr :

- ✚ Bulletin de souscription
- ✚ Copie de votre pièce d'identité ou passeport
- ✚ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✚ Chèque libellé à l'ordre indiqué sur le bulletin
- ✚ Document d'entrée en relation
- ✚ Lettre de mission
- ✚ Fiche connaissance de client
- ✚ Convention RTO

Vous êtes déjà client de Patrimonial.fr :

- ✚ Bulletin de souscription
- ✚ Copie de votre pièce d'identité ou passeport
- ✚ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✚ Chèque libellé à l'ordre indiqué sur le bulletin
- ✚ Fiche de connaissance client

Je retourne mon dossier de souscription à l'adresse suivante :

Patrimonial.fr
25, Avenue Pierre 1^{er} De Serbie
75116 Paris

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter à nous contacter 7J/7 de 9h00 à 22h00

✚ Au : **01 44 20 44 20**

✚ Ou par mail : **contact@patrimonial.fr**

Patrimonial.fr - 25 Avenue Pierre 1^{er} De Serbie 75116 PARIS - www.patrimonial.fr - contact@patrimonial.fr - 01 44 20 44 20



Patrimonial.fr est une marque de SELECTION INVEST; SARL au capital de 150 000€, Rcs Paris 822 021 630, Siren n° 822 021 630, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 16005255 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance, Conseils en Investissements Financiers (CIF), adhérent de L'ANACOFI (Association Nationale Des Conseils Financiers), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le N° E008475, Garantie financière et responsabilité civile professionnelle de la compagnie CNA INSURANCE 37, Rue De Liège 75008 Paris N° FRPI10221099

COMMENT SOUSCRIRE À NOVAXIA IMMO AVENIR ?

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE

- Bulletin de souscription de bons de souscription d'actions**
3 exemplaires à compléter, parapher, dater et signer par le ou les investisseur(s) concerné(s) dont 1 pour le conseiller, 1 pour l'investisseur et 1 pour Novaxia Asset Management
 - Bulletin de souscription d'actions**
3 exemplaires à compléter, parapher, dater et signer par le ou les investisseur(s) concerné(s) dont 1 pour le conseiller, 1 pour l'investisseur et 1 pour Novaxia Asset Management
 - Fiche de connaissance client**
1 exemplaire à compléter intégralement, à **parapher, dater et signer** (signature du ou des souscripteur(s) concerné(s))
 - Questionnaire PPE** (Personne Politiquement Exposée) (1 exemplaire à retourner si concerné)
 - Pièce d'identité (CNI ou passeport)** en cours de validité du ou des souscripteurs (cf. liste au dos)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (cf. liste au dos)
 - Relevé d'Identité Bancaire**
 - Joindre un chèque à l'ordre de **Novaxia Immo Avenir**
- OU**
- Fournir un justificatif de virement

RIB DU COMPTE NOVAXIA IMMO AVENIR

IBAN : FR76 4097 8000 6814 9230 6000 191
BIC : BSPFFRPPXXX

CODE ISIN DE LA SOCIETE NOVAXIA IMMO AVENIR

PART A (actions ordinaires) : FR0013347150

ENVOI DU DOSSIER

Patrimonial.fr
25, Avenue Pierre 1er De Serbie
75116 Paris

COMMENT SOUSCRIRE À NOVAXIA IMMO AVENIR ?

JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS

1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE - AU CHOIX

- Facture d'électricité ou attestation ERDF de moins de 3 mois
- Facture de gaz de moins de 3 mois
- Facture d'eau de moins de 3 mois
- Facture de téléphone fixe de moins de 3 mois
- Facture internet de moins de 3 mois
- Cotisation d'assurance habitation de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance habitation de moins de 3 mois
- Dernier Avis d'imposition
- Dernier Avis de taxe d'habitation
- Dernier Avis de taxe foncière
- Dernier Avis de pré-imposition
- Quittance de loyer de moins de 3 mois
- Document officiel des impôts si l'adresse est identique à celle mentionnée sur la pièce d'identité (1 an)
- Carte grise valide
- Si vous êtes hébergé(e) : copie recto-verso de la CNI de l'hébergeant + original d'attestation d'hébergement + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de moins de 3 mois (cf. liste ci-dessus)

1 JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ - AU CHOIX

- Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie du passeport en cours de validité

1. MODALITÉS DE L'ÉMISSION DES BSA

MODALITÉS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Novaxia Immo Avenir (la « Société ») en date du 28 mai 2018 a décidé de procéder à l'émission à titre gratuit de quarante-cinq millions (45.000.000) de bons de souscription d'actions (« BSA ») donnant chacun droit à la souscription d'une (1) action ordinaire nouvelle dont le prix de souscription est fixé à la valeur nominale soit un (1) euro.

Cette émission a pour objet de permettre à la Société de prendre des participations dans des sociétés aux mesures (i) de réduction d'IR prévue à l'article 199 terdecies-0 A du code général des impôts, et qui notamment répondent à la définition de PME et exercent une activité éligible.

Si les BSA étaient intégralement souscrits et exercés, cette émission aurait pour effet de porter le capital social de la Société actuellement fixé à trente-sept mille (37.000) euros à quarante-cinq millions trente-sept mille (45.037.000) euros.

SOUSCRIPTION DES BSA

Les BSA sont émis et souscrits à titre gratuit. Ils sont incessibles. Le nombre minimum de BSA devant être souscrit et exercé par l'investisseur est fixé à cinq mille (5.000). Les bulletins de souscription des BSA sont reçus dans l'ordre chronologique d'arrivée, pendant une période de souscription qui débute le lendemain de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus et jusqu'au 24 décembre 2018. Dès lors qu'il y a plusieurs porteurs de BSA, ces derniers seront regroupés de plein droit en une masse de BSA pour la défense de leurs intérêts communs régie par les dispositions des articles L. 228-103 et suivants du code de commerce. La représentante de la masse des porteurs de BSA est Madame Emmanuelle d'Assignies, Directrice Juridique de Novaxia Asset Management.

EXERCICE DES BSA

Les bulletins de souscription et d'exercice des BSA signés sont adressés à Novaxia Immo Avenir qui en transmet une copie (sur demande du Dépositaire) accompagnée du mode de paiement de la souscription au Dépositaire, qui encaisse la souscription sur un compte séquestre ouvert auprès de la Banque Palatine. Les BSA sont exercés sous la condition suspensive de (i) l'atteinte d'un montant minimum de souscription d'Actions d'un million huit cent soixante-quinze mille (1.875.000) euros au 1^{er} décembre 2018, (ii) de la validation des dossiers d'investissement par le service Back et Middle Office de Novaxia Asset Management (sur délégation du Gérant) et (iii) de l'absence de rétractation de l'investisseur pendant le Délai de Rétractation (tel que défini ci-après). Les investisseurs seront informés de la poursuite ou de l'annulation de l'opération sur le site internet de la Société (<http://www.novaxia.fr>). En cas d'annulation, les souscriptions reçues seront remboursées sous 72h aux investisseurs. Des accusés de réception seront envoyés par e-mail (si l'information est disponible) ou courrier aux investisseurs afin de les tenir informés de la date de réception de leur dossier d'investissement. A compter de la date de validation applicable, chaque investisseur disposera d'un délai de 48 heures maximum (le « Délai de Rétractation ») pour se rétracter et demander le remboursement du montant de sa souscription par e-mail avec demande d'avis de réception à l'adresse backoffice@novaxia-am.fr.

CALENDRIER

	Date de réception du Dossier d'Investissement	Validation du Dossier d'Investissement	Délai de rétractation	Date de réalisation des investissements dans les Sociétés Éligibles
	Personnes physiques redevables de l'IR 2019			
BSA	Jusqu'au 24/12/2018	Jusqu'à J+1 à compter de la date de réception du Dossier d'Investissement complet	Jusqu'à J+2 après validation du Dossier d'Investissement à minuit	Au plus tard le 31/12/2018

1. BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA)

NOVAXIA IMMO AVENIR
Société en Commandite par Actions
Au capital de 37 000 euros
Siège social : 1/3 rue des Italiens - 75009 PARIS
RCS Paris 839 681 202

IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR

Je soussigné(e)

Madame

Monsieur

Madame

Monsieur

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Nationalité :

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

ENGAGEMENT DE L'INVESTISSEUR

Après avoir pris connaissance :

- Des conditions de l'émission de quarante-cinq (45) millions de bons de souscriptions d'actions ordinaires (« BSA ») à titre gratuit donnant droit chacun, en cas d'exercice, à la souscription d'une action ordinaire de la Société pour un montant d'un (1) euro correspondant à la valeur nominale de cette action, décidée par l'associé commandité et les associés commanditaires de la société Novaxia Immo Avenir (la « Société ») réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 28 mai 2018 et de la suppression du droit préférentiel de souscription des associés commanditaires aux BSA à émettre respectivement au profit des personnes physiques redevables de l'impôt sur le revenu (l'« IR ») 2019 au titre des revenus 2018, et de la désignation de la première représentante de la masse des porteurs de BSA, Madame Emmanuelle d'Assignies, Directrice Juridique de Novaxia Asset Management, ainsi que des conditions et modalités de cette offre au public décrite dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») sous le numéro 18-230 en date du 06 juin 2018 (le « Prospectus ») et de la note complémentaire au prospectus (la « Note Complémentaire ») sous le numéro 18-334 en date du 30 juillet 2018 ;
- Des statuts de la Société, prévoyant notamment des avantages financiers particuliers au profit de Novaxia Finance (en termes de répartition inégalitaire à son profit du prix de cession de 100% des actions, du prix de rachat des actions, de dividendes/réserves et du boni de liquidation), de l'existence d'un droit de préemption au profit de Novaxia Finance et d'une promesse unilatérale de vente d'actions au profit de Novaxia Finance ;
- Des conditions me permettant de bénéficier de la réduction d'IR, en particulier la conservation de mes actions pendant une durée minimale de 5 ans, les actions souscrites bénéficiant des réductions devant être conservées jusqu'au 31 décembre de la 5^{ème} année qui suit celle de la souscription, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Déclare avoir exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante :

Oui*

Non

*Personne Politiquement Exposée : Chef d'Etat, Membre d'un gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un parlement ou du Parlement européen, Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une haute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou Membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, haut diplomate, consul, Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la 3^{ème} directive de Lutte contre le Blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, nous sommes tenus de réunir des informations complémentaires concernant les Personnes Politiquement Exposées.

Si vous avez coché « Oui » à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE (en annexe).

1. BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA)

SOUSCRIPTION

Je déclare :

- souscrire bons de souscriptions d'actions (« BSA ») à titre gratuit conformément aux modalités d'émission décrites dans le Prospectus et dans les décisions des associés commandités et commanditaires en date du 28 mai 2018 ;
- que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers ;
- être conscient et comprendre les risques liés à la souscription d'actions de la Société résultant de l'exercice des BSA ;
- avoir connaissance qu'un investissement dans la Société implique un risque substantiel du fait, en autres, de la nature des investissements que la Société envisage de réaliser dans des PME et de la nature non liquide des investissements de la Société dans des PME dont les titres ne sont pas cotés ;
- être en mesure de supporter une perte complète de mon investissement ;
- que les fonds utilisés en cas d'exercice des BSA pour la souscription des actions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

En cas d'exercice des BSA souscrits, les frais et commissions de gestion et de distribution prélevés sur la Société sont à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 2,782% HT (soit 3,339% TTC) (TFAM_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,083% HT (soit 1,300% TTC) (TFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de 8 ans.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 33 % (PVD) de la plus-value réalisée par la Sociétés dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : 104 %(RM)

SIGNATURE

Je reconnais avoir été informé(e) de l'existence et des modalités du délai de réflexion en cas de démarchage, et en avoir bénéficié le cas échéant, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier applicables.

Fait à Le

En trois exemplaires, dont un m'a été remis.

Signature du ou des investisseur(s) précédée de la mention : "Bon pour souscription formelle et irrévocable de [nombre de BSA] bons de souscriptions d'actions".

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 1/3 rue des Italiens - 75009 Paris, et le site internet www.novaxia.fr, ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits à la section D du prospectus avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

2. BULLETIN DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS NOVAXIA IMMO AVENIR

NOVAXIA IMMO AVENIR
Société en Commandite par Actions
Au capital de 37 000 euros
Siège social : 1/3 rue des Italiens - 75009 PARIS
RCS Paris 839 681 202

IDENTIFICATION DE L' INVESTISSEUR

Je soussigné(e)

Madame

Monsieur

Madame

Monsieur

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

ENGAGEMENT DE L' INVESTISSEUR

Après avoir pris connaissance :

- Des conditions de l'émission de quarante-cinq (45) millions de bons de souscriptions d'actions ordinaires (« BSA ») à titre gratuit donnant droit chacun, en cas d'exercice, à la souscription d'une action ordinaire de la Société pour un montant d'un (1) euro correspondant à la valeur nominale de cette action, décidée par l'associé commandité et les associés commanditaires de la société Novaxia Immo Avenir (la « Société ») réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 28 mai 2018 et de la suppression du droit préférentiel de souscription des associés commanditaires aux BSA à émettre respectivement au profit des personnes physiques redevables de l'impôt sur le revenu (l'« IR ») 2019 au titre des revenus 2018, et de la désignation de la représentante de la masse des porteurs de BSA, Madame Emmanuelle d'Assignies, Directrice juridique de Novaxia Asset Management, ainsi que des conditions et modalités de cette offre au public décrite dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») sous le numéro 18-230 en date du 06 juin 2018 (le « Prospectus ») et de la note complémentaire au prospectus (la « Note Complémentaire ») sous le numéro 18-334 en date du 30 juillet 2018 ;
- Des statuts de la Société, prévoyant notamment des avantages financiers particuliers au profit de Novaxia Finance (en termes de répartition inégalitaire à son profit du prix de cession de 100% des actions, du prix de rachat des actions, de dividendes/réserves et du boni de liquidation), de l'existence d'un droit de préemption au profit de Novaxia Finance et d'une promesse unilatérale de vente d'actions au profit de Novaxia Finance ;
- Du Document d'Information Clé ;
- Des conditions me permettant de bénéficier de la réduction d'IR, en particulier la conservation de mes actions pendant une durée minimale de 5 ans, les actions souscrites bénéficiant des réductions devant être conservées jusqu'au 31 décembre de la 5^{ème} année qui suit celle de la souscription, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED INTEREST »)

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 33 % (PVD) de la plus-value réalisée par la Société dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : 104 %(RM)

2. BULLETIN DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS NOVAXIA IMMO AVENIR

SOUSCRIPTION

Je déclare :

- être titulaire de : BSA émis par la Société,
- exercer : BSA émis par la Société dont je suis titulaire
- **souscrire en conséquence** : actions ordinaires de la Société,
- **libérer la somme de** : euros correspondant à
- **la souscription de** : actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,00 euro

et avoir pris connaissance que l'exercice des BSA est soumis à la condition suspensive de la validation de mon dossier d'investissement par Novaxia Asset Management (sur délégation du Gérant de la Société).

Ainsi, je verse un montant total de €, comprenant un montant de droits d'entrée de €. Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 7% du montant de cette souscription.

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans la Société sont négociables.

ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Je consens à ce que soient prélevés sur la Société des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 2,782% HT (soit 3,339% TTC) (TFAM_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,083% HT (soit 1,300% TTC) (TFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de 8 ans.

Par ailleurs, j'atteste que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers. Et je reconnais avoir été informé de l'exercice et des modalités du délai de rétractation.

A l'appui de ma souscription, je joins soit :

- un chèque n° tiré sur la Banque à l'ordre de Novaxia Immo Avenir
- un ordre irrévocable de virement bancaire sur le compte « Novaxia Immo Avenir d'un montant⁽¹⁾ de euros (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) représentant la totalité de mon apport. (IBAN n° FR76 4097 8000 6814 9230 6000 191, BIC/SWIFT BSPFFRPPXXX)

⁽¹⁾Le montant de la souscription correspond au nombre d'actions souscrites.

SIGNATURE

Je reconnais avoir été informé(e) de l'existence et des modalités du délai de réflexion en cas de démarchage, et en avoir bénéficié le cas échéant, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier applicables.

Je déclare :

- que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers ;
- être conscient et comprendre les risques liés à la souscription d'actions de la Société résultant de l'exercice des BSA ;
- avoir connaissance qu'un investissement dans la Société implique un risque substantiel du fait, en autres, de la nature des investissements que la Société envisage de réaliser dans des PME et de la nature non liquide des investissements de la Société dans des PME dont les titres ne sont pas cotés ;
- être en mesure de supporter une perte complète de mon investissement ;
- que les fonds utilisés en cas d'exercice des BSA pour la souscription des actions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- avoir connaissance qu'à défaut d'exercice des BSA pour un montant de 1.875.000 le 1^{er} décembre 2018, aucun investissement dans des sociétés éligibles permettant de bénéficier des réductions d'impôts ne pourra intervenir.

Fait à Le

En trois exemplaires, dont un m'a été remis.

Signature du ou des investisseur(s) précédée de la mention : "Bon pour souscription formelle et irrévocable de [nombre d'actions] actions".

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 1/3 rue des Italiens - 75009 Paris, et le site internet www.novaxia.fr, ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits à la section D du prospectus avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT PERSONNE PHYSIQUE

Ce questionnaire permet d'évaluer l'adéquation et le caractère approprié de votre investissement dans Novaxia Immo Avenir, au regard de vos connaissances et de votre expérience en matière d'investissement ainsi que de votre situation financière et de vos objectifs. Ces informations sont nécessaires à notre démarche de société de gestion de portefeuille, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

VOTRE SITUATION PERSONNELLE

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Situation professionnelle :	
Profession (si en activité) :	
Adresse fiscale :	
Adresse de correspondance si différente :	
Situation matrimoniale :		<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)
		<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)
		<input type="checkbox"/> Marié(e)	
Régime matrimonial :		<input type="checkbox"/> Communauté légale	<input type="checkbox"/> Communauté universelle
		<input type="checkbox"/> Séparation de biens	

PATRIMOINE, EXPERIENCE ET OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

A. PATRIMOINE

1. Estimation globale de votre patrimoine

<input type="checkbox"/> Entre 0 et 200k € (0)	<input type="checkbox"/> Épargne liquide %
<input type="checkbox"/> Entre 201 et 500k € (0)	<input type="checkbox"/> Assurance vie fonds en € %
<input type="checkbox"/> Entre 501 et 800k € (1)	<input type="checkbox"/> Parts de titres non cotés (FCPI, FIP, FCPR, PME, etc.) %
<input type="checkbox"/> Entre 801 et 1 300k € (1)	<input type="checkbox"/> Actions / Obligations / OPCVM %
<input type="checkbox"/> Entre 1 301 et 2 570k € (2)	<input type="checkbox"/> Résidence de jouissance %
<input type="checkbox"/> Entre 2 571k et 5M € (3)	<input type="checkbox"/> Immobilier d'investissement %
<input type="checkbox"/> Supérieur à 5M € (4)		

2. Votre revenu annuel net

<input type="checkbox"/> Inférieur à 45k € (1)	<input type="checkbox"/> Revenus professionnels %
<input type="checkbox"/> Entre 45k € et 75k € (2)	<input type="checkbox"/> Revenus locatifs %
<input type="checkbox"/> Entre 76k € et 150k € (3)	<input type="checkbox"/> Revenus de valeurs mobilières %
<input type="checkbox"/> Supérieur à 150k € (4)		

3. Vos actifs liquides sont à 5 ans :

Entre 0 et 200k € (1)
 Entre 201 et 500k € (2)
 Entre 501 et 800k € (3)
 Entre 801 et 1 300k € (4)

B. CONNAISSANCE ET EXPERIENCE

Cette section est appréciée en concertation avec votre CGP

4. Quel est le nombre de transactions que vous avez réalisées par trimestre au cours de l'année écoulée ? (hors mandat de gestion)

- Moins de 10 Entre 10 et 20 Plus de 20

5. Depuis combien de temps investissez-vous sur les marchés financiers ?

- Moins de 1 an Entre 1 et 5 ans Plus de 5 ans

6. Parmi les affirmations ci-dessous, avec lesquelles êtes-vous d'accord ?

	Réponses		
	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion
Actions (Exposition principale aux marchés où s'échangent des titres d'entreprises)			
- Une action représente une quote-part du capital d'une entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Les actions présentent un risque de perte de la totalité du capital investi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonds d'investissement (Exposition aux organismes de placements collectifs dans des actifs financiers, lesdits actifs pouvant être de natures diverses (actions, obligations, dérivés))			
- Un même fonds d'investissement peut investir de manière diversifiée sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, dérivés) ou au contraire sur certaines ou une seule uniquement, en fonction de sa nature réglementaire et de sa documentation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- Les souscriptions et les rachats de fonds d'investissement se font sur la base d'un prix unique appelé valeur liquidative (VL)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Immobilier (Exposition principale au marché immobilier)			
- En bourse, les produits de type immobilier sont principalement des fonds d'investissement permettant aux investisseurs d'investir au sein de portefeuilles diversifiés de biens (immeubles, hôtel, etc...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
- La liquidité des produits d'investissement immobiliers peut être très faible et nécessiter un horizon d'investissement long	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

C. OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

7. Quel est le montant des actifs financiers que vous pensez confier à Novaxia Immo Avenir ?

..... €

8. Que représente ce montant au regard de votre patrimoine global (financier et autre) ?

- Moins de 10% (4) Entre 10 et 20% (3) Entre 20 et 50% (2) Plus de 50% (1)

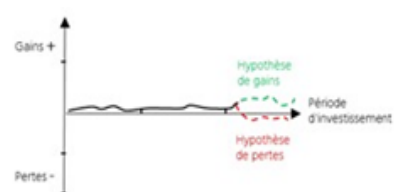
9. Quel est votre principal objectif de placement de pour les actifs confiés à Novaxia Immo Avenir ?

- La conservation du capital (1)
 La génération de revenus (2)
 La valorisation du patrimoine (3)

10. Au cours de la période d'investissement envisagée, quelle situation êtes-vous prêt(e) à tolérer ?

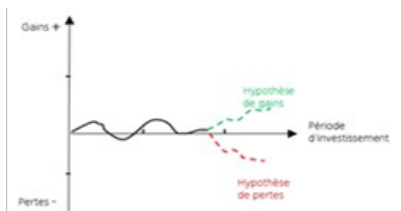
Situation A : niveau de risque faible (1)

Je n'aime pas prendre de risques, cependant j'ai conscience que le risque est inhérent aux instruments financiers



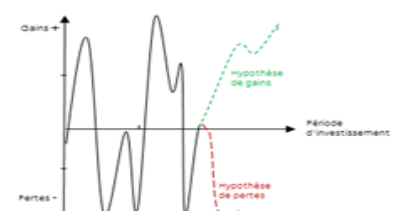
Situation B : niveau de risque modéré (3)

Je suis prêt(e) à prendre des risques et à enregistrer d'éventuelles pertes dans la perspective de gains dans la durée



Situation C : niveau de risque élevé (5)

Je suis prêt(e) à prendre des risques élevés et à enregistrer d'éventuelles pertes conséquentes dans la perspective de gains plus élevés



11. Compte tenu de l'objectif principal de placement et de l'horizon temporel choisi, quel niveau de perte êtes-vous prêt(e) à accepter ?

- Risque de perte faible (1)
- Possibilité de supporter un risque de perte pendant une période limitée à un an (3)
- Possibilité de supporter un risque de perte pendant une période supérieure à un an (5)

EVALUATION DE VOTRE PROFIL INVESTISSEUR

Compte-tenu de vos réponses et du nombre des points cumulés, votre profil est :

RÉSULTAT A - SITUATION FINANCIÈRE

(Additionner les résultats des questions 1 à 3)

(Les chiffres entre parenthèses sont les points à additionner)

Compte tenu de vos réponses et de l'analyse que nous en faisons, nous estimons que votre capacité à supporter des pertes liées aux instruments et services est :

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> Inférieure ou égale à 4 points | Faible |
| <input type="checkbox"/> Entre 4 et 8 points | Moyenne |
| <input type="checkbox"/> Supérieure à 8 points | Elevée |

RÉSULTAT B - CONNAISSANCES ET EXPERIENCE

(Reporter les résultats des questions 4 et 6)

Compte tenu de vos réponses et de l'analyse que nous en faisons, nous estimons que votre niveau de connaissances et expérience concernant les instruments financiers est :

	Basique	Intermédiaire	Avancé
Actions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonds d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Immobilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RÉSULTAT C - OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

(Additionner les résultats des questions 7 à 11)

(Les chiffres entre parenthèses sont les points à additionner)

Compte tenu de vos réponses et de l'analyse que nous en faisons, nous estimons que votre *niveau de tolérance au risque* pour l'ensemble de vos actifs est :

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> Inférieur ou égal à 8 points | Faible |
| <input type="checkbox"/> Entre 9 et 15 points | Moyen |
| <input type="checkbox"/> Supérieur ou égal à 16 points | Elevé |

RESULTAT GLOBAL

(Additionner les résultats A + C)

Votre Profil d'Investisseur, déterminé par le résultat cumulé des différentes composantes ci-dessus est :

<input type="checkbox"/> Inférieur ou égal à 12 points	Prudent	Votre tolérance au risque est faible et vous privilégiez des investissements ayant pour objectif de préserver le capital investi. L'espérance de rendement est nécessairement faible mais l'exposition au risque l'est également.
<input type="checkbox"/> Entre 13 et 25 points	Modéré	Vous privilégiez des investissements diversifiés tout en limitant votre exposition aux risques.
<input type="checkbox"/> Supérieur ou égal à 26 points	Dynamique	Votre tolérance au risque est élevée et vous êtes disposé à effectuer des investissements risqués en retour d'un rendement potentiel conséquent.

Dynamique : les investissements proposés par Novaxia Asset Management ne présentent pas, dans le principe, d'incohérence au regard de la sensibilité au risque de la société.

Modéré : la compatibilité des investissements proposés par Novaxia Asset Management avec la sensibilité au risque de la société doit être appréciée en tenant compte de la diversification plus ou moins importante de son portefeuille, y compris notamment au regard de la part des investissements présentant par ailleurs un profil de risque faible.

Prudent : les investissements proposés par Novaxia Asset Management ne sont pas, dans le principe cohérents avec le profil de risque recherché par la société, sauf à représenter une part marginale de ses investissements.

Nom
Prénom(s)
Fait à

Le

Signature du conseiller

Signature du souscripteur

ORIGINE DES FONDS

1. Les fonds que vous souhaitez investir proviennent-ils de comptes bancaires ouverts à votre nom auprès d'un établissement bancaire agréé en France ?

Oui Non

Ces fonds proviennent de :

- Salaires et traitements Cessions de parts de société Pension, retraites, rentes
 Revenus fonciers Autre(s) (à préciser) :

CLAUSE FATCA

1. Êtes-vous résident fiscal américain ?

Oui Non

2. Êtes-vous citoyen américain ?

Oui Non

3. Si oui, quel est votre TIN (Tax Identification Number) ?

- En cochant cette case, je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente attestation de résidence fiscale sont exactes et conformes à la réalité à la date de signature du présent document.

CONDITIONS ET ENGAGEMENT DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) demeurant au

Reconnais :

- Avoir pris connaissance du Document d'Information Clé, des statuts, du dernier prospectus ou notice d'information en vigueur, délivrés par mon Conseiller financier personnel et y adhérer dans toutes ses dispositions ;
- Avoir vérifié que cet investissement dans Novaxia Immo Avenir, et l'avantage qu'il procure, est bien adapté à ma situation personnelle ; ⁽¹⁾
- Avoir été informé(e) que l'activité de la Société objet de l'investissement s'exerce dans un domaine de nature incertaine, qu'il s'agit donc d'un placement à risque et que la rentabilité de cette opération financière pour l'investisseur est fortement basée sur l'économie d'impôt à laquelle l'investissement donne droit ;
- Avoir été informé(e) que la durée d'immobilisation de l'investissement sera au minimum de 5 ans (les actions souscrites devant être conservées jusqu'au 31 décembre de la 5^{ème} année qui suit celle de la souscription, soit jusqu'au 31 décembre 2023) et que les possibilités pratiques de cession seront limitées en l'absence de marché secondaire et du fait de l'absence d'avantage fiscal pour un acheteur de second rang ;
- Avoir été informé(e) de mon droit de rétractation ;
- Que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon Conseiller financier personnel et que ces informations sont exactes à la date de signature ci-dessous ;
- Que les décisions d'investissements mentionnées sur ce document le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation ;
- Que cet investissement constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers.

CLASSIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Au regard des informations que vous nous avez communiquées, nous vous informons que nous vous classons dans la catégorie des clients non professionnels. Il vous est néanmoins possible de demander une reclassification qui pourra cependant vous être refusée. Vous êtes également tenu de nous faire part de tout changement de votre situation susceptible de modifier votre classification. Dans le cas où vous souhaiteriez faire une demande de changement de classification vous devez considérer qu'un client non professionnel bénéficie d'une plus grande protection qu'un client professionnel.

Traitement de données à caractère personnel :

Conformément au RGPD (règlement général UE sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016) et à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » modifiée le 20 juin 2018, vos données à caractère personnel sont traitées par Novaxia Asset Management en qualité de responsable du traitement et pourront être utilisées pour les finalités suivantes: gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires/sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponses aux obligations légales et réglementaires (notamment lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme conformément à l'article L 561-45 du Code Monétaire et Financier). Ces informations sont nécessaires à l'exécution de votre dossier de souscription ainsi qu'à la réalisation de toutes mesures précontractuelles effectuées à votre demande.

Elles sont destinées aux membres du personnel dûment habilités de Novaxia Asset Management ainsi qu'à ses sous-traitants éventuels et, s'il y a lieu, aux gestionnaires/prestataires financiers dans le cadre d'échange sécurisé d'informations. Elles sont conservées par Novaxia Asset Management jusqu'à cinq années au-delà de la durée de votre investissement.

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité qui vous sont reconnus par la réglementation précitée en écrivant à l'adresse suivante : service-clients@novaxia-am.fr ou par voie postale à : Novaxia Asset Management, Service Clients, 1-3 rue des italiens 75009 Paris.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (en ligne ou par voie postale) si vous considérez que nous ne respectons pas la réglementation précitée.

Vous pourrez également formuler toute demande d'information complémentaire concernant le traitement de vos données en vous adressant aux contacts ci-dessus.

Si vous consentez à l'utilisation de vos données à caractère personnel aux fins de propositions commerciales, nous vous remercions de cocher la case ci-contre : .

Vous disposez du droit de retirer ce consentement à tout moment en vous adressant aux contacts ci-dessus ou à la réception de tout email de notre part.

En signant le bulletin de souscription et le présent document, je prends donc acte des dispositions ci-dessus, et certifie les informations renseignées comme étant véritables.

Date :

Cachet et signature du conseiller

Signature du souscripteur

⁽¹⁾En cas de doute, il est recommandé de consulter un Conseiller juridique ou financier personnel.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 1/3 rue des Italiens - 75009 Paris, et le site internet www.novaxia.fr, ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits à la section D du prospectus avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTIFICATION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES

À COMPLÉTER

Si vous avez coché « oui » à la question du Bulletin de souscription de bons de souscription d'actions : « Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? », merci de remplir les informations suivantes :

1. Exercez-vous ou avez-vous exercé (au cours de l'année écoulée) un mandat politique ou une fonction publique au plan régional, national ou international à l'étranger* ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser l'intitulé exact du mandat ou de la fonction :

.....

Description et rôle du mandat / de la fonction :

.....

Date d'entrée en fonction : Date de sortie en fonction :

2. Vos parents, enfants, conjoint ont-ils exercé ou exercent-ils encore un mandat politique ou une fonction publique au plan régional, national ou international à l'étranger* ?

Oui Non

Si oui, merci de préciser l'intitulé exact de la fonction publique, ainsi que l'identité et la qualité de la personne concernée.

Nom :

Prénom(s) :

Qualité :

Description et rôle du mandat/de la fonction :

.....

Fait à : Date :

Signature du souscripteur

* En tant que : Chef d'Etat, Membre d'un gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un parlement ou du parlement européen, Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une haute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, haut diplomate, consul, Officier général ou Officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE...)

PATRIMONIAL.FR

Fiche de connaissance client

Cette fiche de connaissance client est établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du code Monétaire et Financier. Ce questionnaire permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière en vue d'un éventuel investissement. Vos réponses sont destinées à la seule information de patrimonial.fr (sélection invest) et/ou de la société de gestion. Ce document est à joindre à chaque nouvelle souscription.

VOTRE SITUATION PERSONELLE

	SOUSCRIPTEUR	CO-SOUSCRIPTEUR
Civilité	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme
Nom :	_____	_____
Nom de jeune fille :	_____	_____
Prénom :	_____	_____
Date de naissance :	____/____/____	____/____/____
Lieu de naissance :	_____ Dept : _____	_____ Dept : _____
Nationalité :	<input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre : _____	<input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre : _____
Situation professionnelle	En activité : <input type="radio"/> Salarié(e) <input type="radio"/> Non salarié(e) <input type="radio"/> Retraité <input type="radio"/> Chômage	En activité : <input type="radio"/> Salarié(e) <input type="radio"/> Non salarié(e) <input type="radio"/> Retraité <input type="radio"/> Chômage
Profession : <small>(Retraité, ancienne profession)</small>	_____	_____
Contact		
Téléphone/Portable:	_____ / _____	_____ / _____
e-mail :	_____	_____
Adresse fiscale :	_____	_____
	CP : _____ Ville : _____	Pays : _____
Situation matrimoniale	<input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Pacsé(e)(s) <input type="radio"/> Marié(e)(s) <input type="radio"/> Divorcé(e) <input type="radio"/> Union <input type="radio"/> Veuf(ve)	
Régime matrimonial	<input type="radio"/> Communauté légale <input type="radio"/> Séparation de biens <input type="radio"/> Communauté Universelle <input type="radio"/> Participation aux acquets	
Nombre d'enfant(s)	_____ dont : _____ à charge	

Etes-vous une personne politiquement exposée ?

Souscripteur : Oui Non

Co-souscripteur : Oui Non

Etes-vous un client professionnel ?

Souscripteur : Oui Non

Co-souscripteur : Oui Non

Us Person :

Le souscripteur et le co-souscripteur déclarent ne pas être une US Person au sens de la réglementation américaine Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA). Dans le cas contraire cocher la case suivante

VOTRE SITUATION FINANCIERE

Revenus annuels nets du foyer :

< À 25 000€ 25 à 50 000€ 50 à 80 000€ 80 à 100 000€ 100 à 150 000€ Supérieur à 150 000€

Etes-vous assujetti à l'IR ? Non Oui, montant : _____€

Etes-vous assujetti à l'ISF ? Non Oui, montant : _____€

Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ?

Non Oui - Si oui quel montant par an ? _____€

VOTRE PATRIMOINE

Quel est le montant de votre patrimoine ?

- Moins de 800 000€ Entre 800 et 1 300 000€ Entre 1 300 000 et 2 570 000€ Supérieur à 2 570 000€

Vous êtes :

- Propriétaire Avec emprunt Sans emprunt Locataire

Répartition de votre patrimoine :

Immobilier (résidence principale / secondaire) : €
Immobilier locatif : €
Assurance Vie : €
Liquidités (livret A, ldd...) : €
PEA / Compte titres : €
Autres : €

Objectifs du souscripteur :

- Réduire mon impôt Valoriser mon capital Spéculation
 Diversifier mon portefeuille Revenus du capital Autre : _____

Horizon d'investissement :

En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de part de fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (prorogation incluse)

- Oui** **Non** (non est une réponse incompatible avec votre objectif d'investissement)

Mesure de la tolérance au risque :

En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit vous reconnaissez que ces produits comportent un risque de perte en capital :

- Oui** **Non** (non est une réponse incompatible avec votre objectif d'investissement)

ORIGINE DES FONDS

Les fonds que vous souhaitez investir proviennent-ils de comptes bancaires ouverts auprès d'un établissement bancaire agréé en France ? Oui Non

Les fonds que vous souhaitez verser pour votre souscription proviennent principalement de :

- Salaire / Traitement Epargne Donation / Héritage Revenus Foncier Pension / Retraite
 Autre (précisez) : _____

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

M. Mme Pas de co-souscripteur

Nom : _____

Prénom : _____

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Signature :

Souscripteur	Co-souscripteur	Sélection Invest
		Gaël Morel, Gérant

Patrimonial.fr - 25 Avenue Pierre 1^{er} De Serbie 75116 PARIS - www.patrimonial.fr - contact@patrimonial.fr - 01 44 20 44 20



Patrimonial.fr est une marque de SELECTION INVEST; SARL au capital de 150 000€, Rcs Paris 822 021 630, Siren n° 822 021 630, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 16005255 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance, Conseils en Investissements Financiers (CIF), adhérent de L'ANACOFI (Association Nationale Des Conseils Financiers), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le N° E008475, Garantie financière et responsabilité civile professionnelle de la compagnie CNA INSURANCE 37, Rue De Liège 75008 Paris N° FRP110221099

PATRIMONIAL.FR

DOCUMENT D'ENTREE EN PREMIERE RELATION

En application de la réglementation, les conseillers en investissements financiers sont dans l'obligation de remettre à leur clientèle, avant la formulation d'un contrat, un document d'entrée en relation conforme à l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et à l'article 520-1 du Code des assurances.

Patrimonial.fr est une marque de Sélection Invest, membre de L'ANACOFI (Association Nationale des Conseils Financiers). SARL au capital de 150 000 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro SIREN : 822 021 630. Son siège social est situé au 25 Avenue Pierre 1er De Serbie 75116 Paris. Téléphone 01 44 20 44 20 – mail : contact@patrimonial.fr

STATUTS RÉGLEMENTÉS

- **Intermédiaire en assurance :**

Enregistre sur le registre unique des intermédiaires en assurances, banque et finance (www.orias.fr) sous le n° 16005255 et positionné dans la catégorie B, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation. Sélection Invest peut présenter les opérations d'assurance et de capitalisation des établissements suivants : Intencial, Swiss Life, Oradéa vie, Spirica, cardif, Oddo ... Entreprises avec lesquelles il existe un lien capitalistique : Néant

- **Conseiller en investissements financiers (CIF) :**

Adhérent à l'ANACOFI (Association Nationale des Conseils Financiers), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro E008475 Sélection Invest peut notamment présenter les produits et solutions de placements des établissements suivants : 123 Investment Managers, ACG Management, Apicap, A Plus Finance, Alto Invest, Calao Finance, Odyssée Venture, Sigma Gestion, Truffle Capital, Vatel Capital...

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, Sélection Invest pourra recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci, qu'il s'agisse du contrat, d'OPCVM, SICAV ou actions.

Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du conseiller en investissements financiers, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

- **Assurance**

Assurance responsabilité civile : Sélection Invest bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrite auprès de CNA INSURANCE 37 RUE DE LIEGE 75008 PARIS contrat n° FRP110221099.

- **Droit d'accès à vos informations**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à :

Sélection Invest
25 Avenue Pierre 1er De Serbie
75116 Paris

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

- **Clause de confidentialité**

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, Sélection Invest s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à l'ANACOFI (Association Nationale des Conseils Financiers) dans le cadre de sa mission de contrôle.

M. Mme
Nom : _____
Prénom : _____

M. Mme Pas de co-souscripteur
Nom : _____
Prénom : _____

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Signature :

Souscripteur	Co-souscripteur	Sélection Invest
		Gaël Morel, Gérant

LETTRE DE MISSION

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous avons remis notre document d'entrée en relation, dont vous avez pris connaissance, comportant les mentions prescrites par l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et les articles L et R.520-1 du Code des assurances.

NOTRE INTERVENTION

Afin de répondre à vos besoins, nous vous proposons d'étudier votre situation et vos objectifs à partir des informations que vous aurez renseigné dans le questionnaire client.

Vous souhaitez :

- Valoriser votre capital,
- Préparer la transmission de votre patrimoine,
- Préparer votre retraite,
- Analyser votre situation fiscale et le cas échéant les recherches de solutions fiscales,
- Diversifier votre portefeuille,
- Réduire vos impôts,
- Autre : _____

A réception complète des documents et informations nécessaires à notre mission, nous pourrons valider avec vous les solutions d'investissement. Nous sélectionnons et mettons à disposition une gamme de produits de différents partenaires, et fournissons toutes les informations utiles concernant ces placements, lors de la souscription et durant toute la durée de votre placement.

Il est ici précisé que la présente mission implique une obligation de moyens et aucunement une obligation de résultats.

CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité.

La société et son personnel sont soumis au secret professionnel.

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, Sélection Invest s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à L'ANACOFI (Association Nationale Des Conseils Financiers) dans le cadre de sa mission de contrôle.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pourrez exercer un droit d'accès et de rectification de ces informations au siège social de Sélection Invest.

MODE DE RÉMUNÉRATION

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, Sélection Invest pourra recevoir, en plus des droits d'entrée, des frais sur transaction, de souscription ou de rachat pour la part non acquise aux instruments financiers ou produits concernés, une rétrocession des commissions prélevées par les établissements pouvant aller jusqu'à 50%.

Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du conseiller en investissements financiers, communication d'informations plus précises

RESPONSABILITE / LITIGE

Si vous avez une réclamation ou une requête à formuler vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

Sélection Invest service réclamations : 25, Avenue Pierre 1er De Serbie 75116 Paris

Nous disposerons d'un délai de 10 jours pour en accuser réception et d'un délai de 2 mois pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer :

- L'Anacofi (association nationale des conseils financiers) (www.anacofi.asso.fr) 92, Rue d'Amsterdam 75009 Paris
- L'Autorité des Marchés Financiers(AMF), 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02
- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09
- En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

SUIVI

Notre métier de conseiller en investissements financiers nous amène à avoir une étude de l'ensemble des aspects du patrimoine. À tout moment vous pouvez nous solliciter pour connaître avoir des informations.

Votre situation personnelle et financière sont amenés à évoluer dans le temps, nous vous proposons d'actualiser régulièrement votre dossier, par téléphone, mail ou lors d'un rendez-vous dans nos locaux.

Cependant, vous vous engagez à nous informer sans délai de toute opération d'ores et déjà réalisée ou à venir qui affecterait tant votre situation patrimoniale que fiscale, pour que nous puissions exercer en toute connaissance de cause notre devoir de conseil. Le non-respect de cette obligation nous déchargerait de toute responsabilité.

M. Mme
 Nom : _____
 Prénom : _____

M. Mme Pas de co-souscripteur
 Nom : _____
 Prénom : _____

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Signature :

Souscripteur	Co-souscripteur	Sélection Invest
		Gaël Morel, Gérant

COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément à l'article 325-4 du règlement général de l'AMF et à l'article L520-1 du Code des assurances

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité nous consulter en qualité de conseiller en gestion de patrimoine et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous avons remis notre document d'entrée en relation, dont vous avez pris connaissance, comportant les mentions prescrites par l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF et les articles L et R.520-1 du Code des assurances.

- **Catégorisation AMF & ACPR, vous êtes considéré comme un Investisseur :**

- Non-professionnel
- Professionnel

NOTRE INTERVENTION

Afin de répondre à vos besoins, nous avons étudié votre situation et vos objectifs à partir des informations que vous avez renseigné dans la fiche de connaissance client.

Vous souhaitez :

- Valoriser votre capital,
- Préparer la transmission de votre patrimoine,
- Préparer votre retraite,
- Analyser votre situation fiscale et le cas échéant les recherches de solutions fiscales,
- Diversifier votre portefeuille,
- Réduire vos impôts,
- Autre : _____

Nous sélectionnons et mettons à disposition une gamme de produits de différents partenaires, et fournissons toutes les informations utiles concernant ces placements, lors de la souscription et durant toute la durée de votre placement.

Il est ici précisé que notre mission implique une obligation de moyens et aucunement une obligation de résultats.

RAPPEL DE VOS OBJECTIFS FISCAUX

Vous souhaitez réduire le montant de vos impôts.

NOS RECOMMANDATIONS

Pour répondre à vos objectifs et à vos souhaits il nous semble opportun d'investir dans :
FCPI - FIP - FIP CORSE - FIP DOM - HOLDING.

VOUS RECONNAISSEZ

- avoir été correctement informé(e) grâce à nos mails, conversations téléphonique, rendez-vous, ou notre site internet.
- avoir vérifié(e) que cet investissement, et l'avantage qu'il procure, est bien adapté à votre situation fiscale particulière,
- vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports, prospectus simplifiés ou document d'information clé pour l'investisseur)
- avoir été informé(e) que votre investissement s'exerce dans un domaine de nature aléatoire, qu'il s'agit donc d'un placement à risque et que la rentabilité de cette opération financière pour le souscripteur est fortement basée sur l'économie d'impôt à laquelle l'investissement donne droit,
- avoir été informé(e) de la durée d'immobilisation de l'investissement et que les possibilités pratiques de cession seront limitées en absence de marché secondaire et du fait de l'absence d'avantage fiscal pour un acheteur de second rang,
- avoir eu une information claire et compréhensible les informations utiles pour prendre votre décision et, en particulier, les conditions de l'offre et des modalités de souscription.

MODE DE RÉMUNÉRATION

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, Sélection Invest pourra recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci, qu'il s'agisse du contrat, d'OPCVM, SICAV ou actions. Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du conseiller en investissements financiers, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

SUIVI

Notre métier de conseiller en investissements financiers nous amène à avoir une étude de l'ensemble des aspects du patrimoine.

À tout moment vous pouvez nous solliciter pour avoir des informations.

Vos situations personnelle ou financière sont amenées à évoluer dans le temps, nous vous proposons d'actualiser régulièrement votre dossier, par téléphone, mail ou lors d'un rendez-vous dans nos locaux. Cependant, vous vous engagez à nous informer sans délai de toute opération d'ores et déjà réalisée ou à venir qui affecterait tant votre situation patrimoniale que fiscale, pour que nous puissions exercer en toute connaissance de cause notre devoir de conseil. Le non-respect de cette obligation nous déchargerait de toute responsabilité.

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

M. Mme Pas de co-souscripteur

Nom : _____

Prénom : _____

Fait à : _____

Le : __ / __ / ____

Signature :

Souscripteur	Co-souscripteur	Sélection Invest
		Gaël Morel, Gérant

Patrimonial.fr - 25 Avenue Pierre 1^{er} De Serbie 75116 PARIS - www.patrimonial.fr - contact@patrimonial.fr - 01 44 20 44 20



Patrimonial.fr est une marque de SELECTION INVEST; SARL au capital de 150 000€, Rcs Paris 822 021 630, Siren n° 822 021 630, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 16005255 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance, Conseils en Investissements Financiers (CIF), adhérent de L'ANACOFI (Association Nationale Des Conseils Financiers), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le N° E008475, Garantie financière et responsabilité civile professionnelle de la compagnie CNA INSURANCE 37, Rue De Liège 75008 Paris N° FRPI10221099

PATRIMONIAL.FR

CONVENTION DE RTO (Réception Transmission d'Ordre)

Entre :

Souscripteur :

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : __ / __ / ____

Co-Souscripteur :

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : __ / __ / ____

Et :

Patrimonial.fr, marque de Sélection Invest, membre de L'ANACOFI (Association Nationale des Conseils Financiers) sous le numéro SIREN : 822 021 630.

ARTICLE 1 : Préambule

Sélection Invest (le conseil), en sa qualité de CIF, est habilitée à exercer une mission de réception transmission d'ordres portant sur des parts ou actions d'OPC, dans les conditions et limites légales et réglementaires.

La présente convention est passée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles prévues par l'article 325-13 du Règlement Général de l'AMF.

Le Client, titulaire, reste libre et autonome dans la gestion personnelle de son portefeuille. Le Conseil ne réalise aucun acte de gestion pour le compte du client ou pour compte de tiers.

Le Client déclare connaître les règles de fonctionnement des marchés sur lesquels il peut opérer aux termes de la présente convention et fera son affaire du suivi des éventuelles modifications apportées aux règles de fonctionnement.

ARTICLE 2 : Objet de la Convention

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Conseil pourra fournir au Client la prestation de réception-transmission d'ordre. Cette prestation devra expressément s'inscrire dans le prolongement de l'activité de conseil ; elle ne devra s'exercer qu'en vue de transmettre un ordre résultant d'un conseil prodigué par le Conseil.

Les ordres donnés par le Client dans le cadre de la présente convention ne pourront porter que sur des parts ou actions d'OPC. Autrement dit, le Conseil ne pourra pas réceptionner d'ordres sur des instruments financiers autres que les OPC.

Le Client s'engage à informer le Conseil de tout événement susceptible d'altérer sa capacité à apprécier les caractéristiques des opérations dont il demande la réalisation ainsi que les risques particuliers que ces opérations peuvent comporter.

Article 3 : Réception et prise en charge des ordres

A la suite de la prestation de conseil, le Client pourra adresser ses ordres au Conseil par écrit en usant exclusivement des moyens suivants :

- Remise en mains propres,
- Lettre simple ou recommandée,
- Télécopie,
- Courriel auquel sera joint l'ordre scanné.

Chaque ordre sur OPC donné par le Client devra comporter:

- Son identité,
- La nature de l'opération souhaitée (achat et/ou vente),
- La désignation de l'OPC sur laquelle porte l'ordre et son code ISIN,
- Le nombre de parts ou d'actions d'OPC sur lequel porte l'ordre,
- Le choix qu'il fait entre nominatif pur et nominatif administré,
- La signature du Client.

Les ordres seront réceptionnés aux horaires d'ouverture habituels du cabinet. En dehors de ces horaires, les ordres seront instruits le 1er jour ouvré suivant la réception de l'ordre.

Pendant la période de congés du Conseil, le Client pourra adresser ses ordres directement auprès des établissements teneur de compte.

Lorsque l'ordre est adressé au Conseil par lettre simple, par télécopie ou par courriel, le Conseil en accuse réception, selon tout procédé de son choix dans un délai d'un jour ouvré suivant sa réception.

Le Conseil se réserve la possibilité de demander au Client confirmation de l'ordre émis, par tout moyen avant sa transmission à l'établissement teneur de compte en vue de son exécution.

La demande de confirmation devra intervenir un jour ouvré après la réception de l'ordre.

A défaut de confirmation par le Client lorsque celle-ci est exigée par le Conseil, l'ordre est réputé abandonné. Le Conseil conservera les preuves de la traçabilité de la réception puis de l'envoi de l'ordre.

Article 4 : Transmission des ordres

A réception de l'ordre émis par le Client ou de sa confirmation lorsque celle-ci est requise par le Conseil, et en tout état de cause dans les 48 heures ouvrées de cette réception ou de cette confirmation, le Conseil transmettra l'ordre à l'établissement teneur de compte du Client.

Le Client déclare expressément accepter ce délai de transmission et en faire son affaire au regard des conditions pratiquées par

les Intermédiaires sur les OPC sur lesquels il intervient, notamment en ce qui concerne les heures applicables pour la passation des ordres et leurs conditions de validité.

Le Conseil ne peut être tenu responsable d'aucune faute ou manquement qu'il pourrait commettre dans l'accomplissement de sa mission, de sorte que sa responsabilité ne saurait être recherchée à ce titre.

Le Client est expressément informé que la transmission de l'ordre ne préjuge pas de son exécution. L'ordre n'est exécuté que :

- Si les conditions de marché le permettent, notamment que les souscriptions et/ou rachats n'aient pas été suspendus,
- S'il satisfait à toutes les conditions légales, réglementaires et contractuelles applicables, si le compte du souscripteur est suffisamment créditeur.

Si l'ordre n'a pas pu être exécuté, le Conseil en informera son client dans les meilleurs délais, par courrier, télécopie, courriel ou téléphone (dans ce dernier cas, l'information sera confirmée par écrit).

L'ordre qui n'a pu être exécuté sera annulé. Il appartiendra au client d'émettre un nouvel ordre.

Article 5 : Information du client sur l'ordre exécuté

Il est rappelé que l'établissement teneur de compte transmettra au Client un avis d'opéré confirmant l'exécution ou non de l'ordre passé, conformément aux termes et conditions de la convention de compte titres conclue entre le Client et cet établissement.

En cas de contestation relative aux conditions de réception ou de transmission d'un ordre, la contestation, formulée par écrit et motivée, doit être adressée au Conseil dans le délai de huit (8) jours suivant la réception de l'avis d'opéré par le Client.

A défaut de contestation dans les formes et délais impartis,

le Conseil sera réputé avoir dûment exécuté sa mission aux termes des présentes.

Article 6 : Obligations du Conseil

Le Conseil agit conformément aux usages de la profession. Il ne pourra être tenu pour responsable d'aucune perte ou manquement dans l'accomplissement de ses obligations ayant pour cause la survenance d'un cas de force majeure ou résultant d'un manquement de l'établissement teneur de compte.

Notamment, il ne pourra être tenu d'aucune conséquence pouvant résulter d'une rupture dans les moyens de transmission des ordres utilisés.

Article 7 : Rémunération

Le Client ne supportera aucune facturation pour le service de réception-transmission d'ordres effectué par le Conseil, tel que défini par les présentes.

Article 8 : Fin de la convention

La convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être résiliée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client ou par le Conseil avec un préavis de huit (8) jours à compter de la réception de ladite lettre.

Dans la mesure où le Client demande la résiliation de la présente convention, il en informe simultanément l'établissement teneur du compte.

La présente convention prend fin de plein droit en cas de clôture de tous les comptes ouverts au nom du Client pour lesquels le Conseil intervient comme intermédiaire.

Article 9 : Droit applicable

La présente convention est soumise au droit français, la présente convention est établie en deux exemplaires originaux, est signée par les parties.

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

M. Mme Pas de co-souscripteur

Nom : _____

Prénom : _____

Fait à : _____

Le : __ / __ / ____

Signature :

Souscripteur	Co-souscripteur	Sélection Invest
		Gaël Morel, Gérant

Patrimonial.fr - 25 Avenue Pierre 1^{er} De Serbie 75116 PARIS - www.patrimonial.fr - contact@patrimonial.fr - 01 44 20 44 20



Patrimonial.fr est une marque de SELECTION INVEST; SARL au capital de 150 000€, Rcs Paris 822 021 630, Siren n° 822 021 630, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 16005255 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance, Conseils en Investissements Financiers (CIF), adhérent de L'ANACOFI (Association Nationale Des Conseils Financiers), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le N° E008475, Garantie financière et responsabilité civile professionnelle de la compagnie CNA INSURANCE 37, Rue De Liège 75008 Paris N° FRP110221099